



ÉDITO



Bruno Valdevit
Président de l'AGURAM
Maire d'Ars-sur-Moselle



Patricia GOUT
Directrice
AGURAM

Accès aux services publics, mobilité, logement, prise en compte de la parole citoyenne, etc. En 2018, l'expression des fragmentations territoriales et sociales de notre pays, tout comme l'accélération de la transition écologique, ont mis en relief des enjeux étroitement liés à l'aménagement de nos territoires. Dans un tel contexte, penser l'action publique pour répondre aux besoins quotidiens de nos citoyens et aux défis de développement durable qui nous attendent est un impératif.

Qu'il s'agisse d'accompagner les projets à grandes échelles, régionale et transfrontalière, de penser la métropole de demain tout en faisant entendre la voix des communes et en favorisant le dialogue avec les EPCI, ou encore d'aller au cœur des villes, des villages et des quartiers pour les faire (re)revivre par le projet urbain, l'AGURAM garde cet impératif à l'esprit. Par ses analyses et ses publications, l'agence pose les briques de stratégies territoriales et de projets communs. Elle façonne le débat collectif, œuvre à une connaissance fine des territoires et accompagne les mutations.

Pour l'agence, l'année 2018 a été fortement marquée par les stratégies d'agglomérations : co-construction du projet métropolitain de Metz Métropole ; accompagnement des intercommunalités et de la métropole dans la définition de leurs politiques de l'habitat (et PLH) ; analyse des comportements de mobilité et des besoins, à l'échelle du SCOTAM, dans les différentes intercommunalités et en préparation de la révision du PDU métropolitain ;

transition vers la planification intercommunale qui s'intensifie (l'agence a d'ailleurs organisé une conférence-débat sur ce thème pour éclairer les territoires). L'AGURAM a aussi renforcé son travail de proximité : accompagnement des conventions de revitalisation des centres-villes (Action cœur de ville) et planification locale (documents d'urbanisme avec pas moins de 11 PLU en cours) au plus près des communes. Enfin elle s'est beaucoup impliquée dans les projets grand territoire : diagnostic du Sraddet, InterScot, révision du SCOTAM, conférences métropolitaines du Sillon lorrain.

C'était une année intense, durant laquelle l'agence a aussi étendu son assise territoriale grâce à de nouveaux adhérents en Moselle Est (Communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie, communes de Saint-Avold et de Sarreguemines), fait le bilan de son projet d'agence 2016 et exploré de nouveaux champs (développement économique, environnement et énergie, équipements, projets urbains complexes, etc.), renforcé sa communication et ses partenariats.

(Re)découvrez toute cette actualité sur notre site Internet et nos réseaux sociaux. Car, depuis le début de l'année 2018, nous sommes aussi connectés sur Twitter, LinkedIn et Facebook !

L'agence est votre outil pour promouvoir des coopérations stratégiques et de nouvelles formes de projets qui favorisent les métamorphoses territoriales.

L'AGENCE

L'agence est un outil d'analyse des dynamiques territoriales, d'ingénierie et de prospective, d'accompagnement à la définition et à l'harmonisation des politiques publiques. Ces missions sont inscrites dans un programme partenarial, construit avec les collectivités et organismes adhérents, pour s'adapter à leurs besoins et à la métamorphose des territoires. Nos experts accompagnent les transformations des modes d'habiter, de se déplacer, de travailler ; les nouvelles conceptions urbaines ; les évolutions des milieux agricoles ; les progrès du développement durable et les innovations énergétiques, etc.

L'agence partage cette connaissance du territoire par ses publications, ses restitutions collectives, l'animation de débats, l'organisation d'ateliers et de conférences. Notre équipe pluridisciplinaire compte 40 experts (urbanistes, architectes, ingénieurs, économistes, écologues, géographes, infographistes, cartographes, statisticiens...). Aux côtés de nos membres, grâce à cette équipe pluridisciplinaire, l'AGURAM :

- Axe 1** Métropolisation & grands territoires
 - ◆ renforce les coopérations régionales et transfrontalières
 - ◆ accompagne des projets d'envergure
 - ◆ permet une vision et un rayonnement à grande échelle
- Axe 2** Stratégie d'agglomération
 - ◆ développe le fonctionnement métropolitain
 - ◆ rassemble les intercommunalités et les communes autour d'enjeux collectifs
 - ◆ favorise l'articulation des espaces et le croisement des politiques sectorielles et aide à prioriser les actions
 - ◆ élabore, révisé ou met en œuvre les documents cadres des politiques publiques
- Axe 3** Projet urbain & planification communale
 - ◆ prépare les projets de territoires en faisant émerger une planification plus durable
 - ◆ propose des lignes directrices pour les futurs projets urbains
 - ◆ met en avant les singularités et les complémentarités...
 - ◆ ...tout en dessinant un projet collectif structurant pour l'avenir des communes

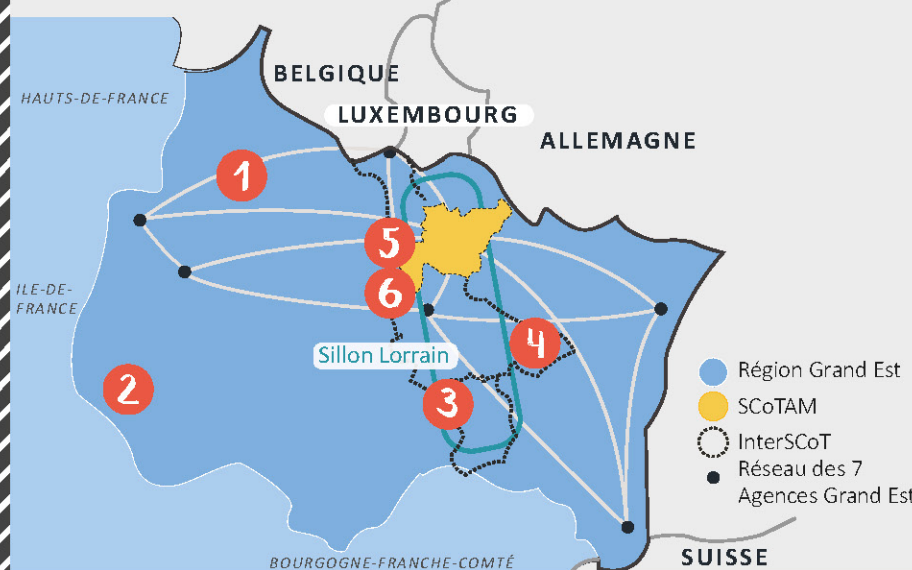
1 MÉTROPOLISATION ET GRANDS TERRITOIRES

GRAND EST : TERRITOIRES AMÉNAGEMENTS

- 1 Schéma régional d'aménagement et de développement durables du territoire de la Région Grand Est (Sraddet ou Projet Grand Est Territoires) : productions de synthèses avec le réseau Zest – 7 agences d'urbanisme du Grand-Est – et contribution aux séminaires : transfrontalier, consommation foncière, armature urbaine, indicateurs de suivi et d'évaluation.
- 2 Réseau des villes moyennes du Grand-Est : appui à l'ingénierie.
- 3 Pôle Métropolitain Européen du Sillon lorrain (PMESL) : intervention lors de 2 conférences métropolitaines pour définir le positionnement stratégique et synthèses (Aux frontières de la métropolisation, réussir le co-développement en juin / Des singularités territoriales à l'attractivité régionale en novembre) avec le réseau des agences lorraines.
- 4 InterScot du Sillon lorrain : appui aux contributions territoriales de cette coopération des 5 SCOT sur les règles du Sraddet et préparation de l'intervention de l'InterScot à la conférence métropolitaine sur les enjeux de transports de personnes et de marchandises.

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE : TROUVER UN EQUILIBRE DURABLE

- 5 Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCOTAM) : animation des séminaires de révision (Nos équilibres fonciers, avril / Synergies vertes et bleues, juin / Tous mobiles 1 octobre 2018) ; mise à jour de l'état initial de l'environnement ; assistance à la mise en œuvre (dans les choix stratégiques, techniques et méthodologiques) ; stations intermodales ; 3 synthèses illustrées préalables au diagnostic du plan de paysage ; appui à la contribution au Sraddet.
- 6 Enquête déplacements grand territoire (EDGT) du SCOTAM : comment se déplace-t-on aujourd'hui ? En complément des chiffres-clés, 3 nouveaux portraits de territoires viennent s'ajouter à ceux du SCOTAM et de Metz Métropole : Sud messin, Pays Orne-Moselle, Rives de Moselle – voir zoom au verso.



2 STRATÉGIE D'AGGLOMÉRATIONS

PROJET MÉTROPOLITAIN : CONSTRUIRE ENSEMBLE LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

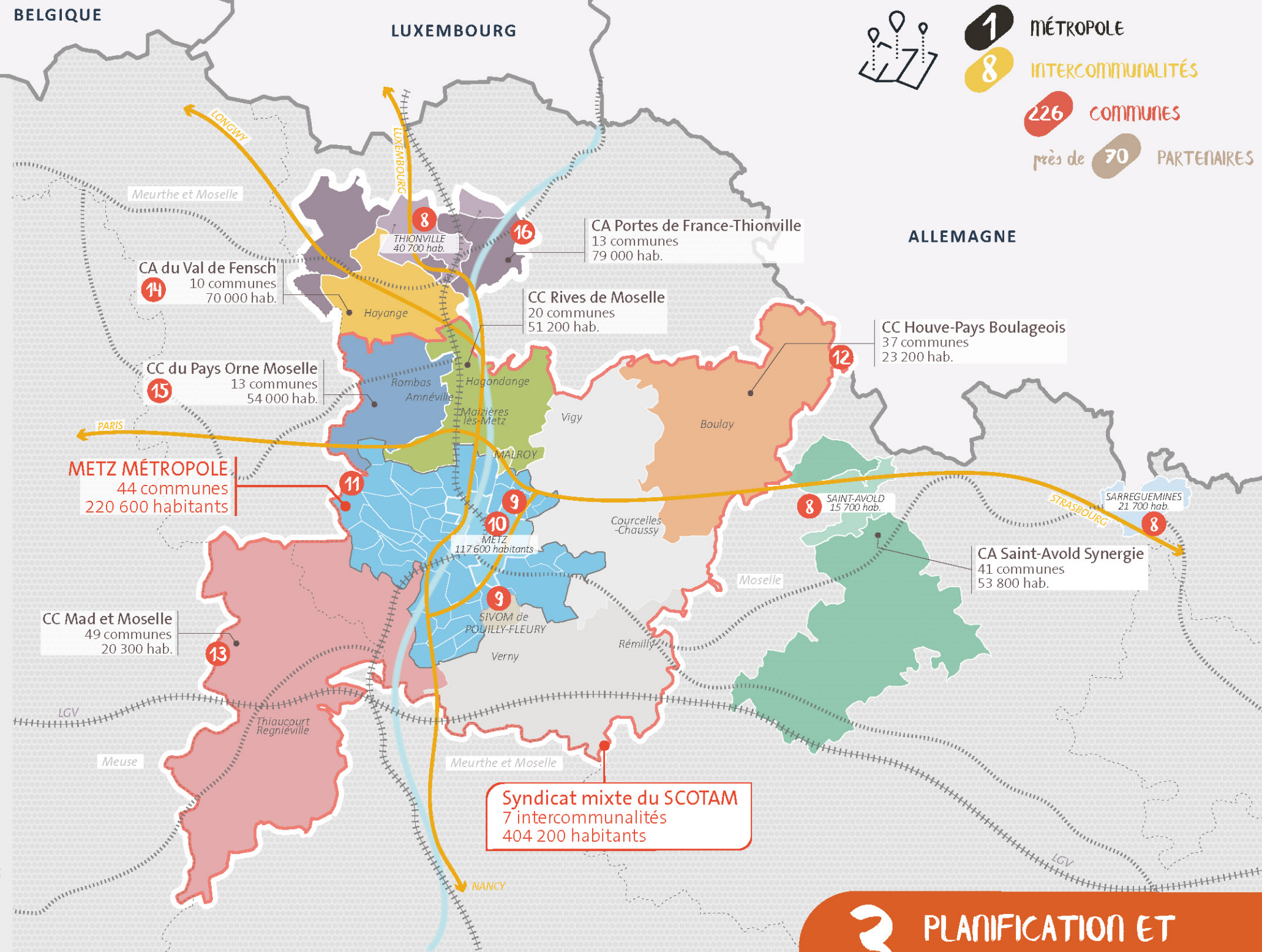
- 11 **Projet métropolitain de Metz Métropole** : conseil à la métropole dans ses choix stratégiques et méthodologiques, animation de l'équipe technique et lien avec les élus depuis la réalisation du document de positionnement stratégique Cap sur la Métropole I jusqu'à la construction du Socle métropolitain et la préparation du Projet – voir zoom au verso.

PLANIFICATION INTERCOMMUNALE

- 11 **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)** : accompagnement de la transition vers la planification intercommunale pour les territoires de Metz Métropole (phase préparatoire, conférence avec Grenoble – voir zoom au verso, travail préparatoire à la réalisation d'un Atlas des communes).
- 12 **Intercommunalités** : PLUI de la Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois (assistance technique pour la prescription, définition des modalités de gouvernance adaptées, engagement du diagnostic) et accompagnement à la prise de compétences PLU de la Communauté de communes Mad et Moselle (définition d'une charte de gouvernance à travers l'animation d'ateliers d'élus).
- 13 **Intercommunalités** : PLUI de la Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois (assistance technique pour la prescription, définition des modalités de gouvernance adaptées, engagement du diagnostic) et accompagnement à la prise de compétences PLU de la Communauté de communes Mad et Moselle (définition d'une charte de gouvernance à travers l'animation d'ateliers d'élus).

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

- 11 **Metz Métropole** : réalisation du diagnostic pour accompagner la révision du PLH ; recensement du potentiel foncier des communes ; accompagnement du suivi du contrat de ville intercommunal.
- 14 **Intercommunalités** : élaboration de deux PLH dans leur intégralité (jusqu'à la phase d'approbation) pour la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et la Communauté de communes du Pays Orne-Moselle – voir zoom au verso ; tableau de bord logement pour la Communauté de communes Rives de Moselle ; dossier de demande de reclassement au dispositif Pinel et pré-diagnostic sur la vacance des logements pour la Communauté d'agglomération Portes de France Thionville.
- 15 **Intercommunalités** : élaboration de deux PLH dans leur intégralité (jusqu'à la phase d'approbation) pour la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et la Communauté de communes du Pays Orne-Moselle – voir zoom au verso ; tableau de bord logement pour la Communauté de communes Rives de Moselle ; dossier de demande de reclassement au dispositif Pinel et pré-diagnostic sur la vacance des logements pour la Communauté d'agglomération Portes de France Thionville.
- 16 **Intercommunalités** : élaboration de deux PLH dans leur intégralité (jusqu'à la phase d'approbation) pour la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et la Communauté de communes du Pays Orne-Moselle – voir zoom au verso ; tableau de bord logement pour la Communauté de communes Rives de Moselle ; dossier de demande de reclassement au dispositif Pinel et pré-diagnostic sur la vacance des logements pour la Communauté d'agglomération Portes de France Thionville.



L'ESSENTIEL 2018



MOBILITÉ ET TRANSPORTS

- 11 **Metz Métropole** : révision du PDU (objectifs, enjeux, stratégie, plan d'actions, appui aux commissions et animation de la concertation auprès des communes, appui à l'étude hiérarchisation du réseau viaire, diagnostic transports collectifs et intermodalité, étude d'opportunité 3^e ligne BHNS, recommandations pour le déploiement des parkings de rabattement, étude de la pratique de la marche à pied, réflexion cohérence urbanisme-transports, zooms territoriaux sur des secteurs stratégiques de la métropole (Actisud/Plateau de Frescaty, Façade Est), accompagnement projet A31bis, proposition d'un schéma d'aires de covoiturage, appui aux réflexions du Codev).
- Intercommunalités** : connaissance fine des habitudes de mobilité et des besoins au sein des territoires (EDGT).

ÉCONOMIE ET ÉQUIPEMENTS

- 11 **Metz Métropole** : participation à l'élaboration du Schéma de développement des Zones d'activités économiques (ZAE), diagnostic et entretiens avec les élus ; étude sur l'accueil des jeunes enfants dans la métropole.
- 15 **Intercommunalités** : préfiguration du Schéma de développement économique de la Communauté de communes du Pays Orne-Moselle (diagnostic économique, enquête auprès des entreprises et des acteurs socio-économiques, propositions stratégiques).

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

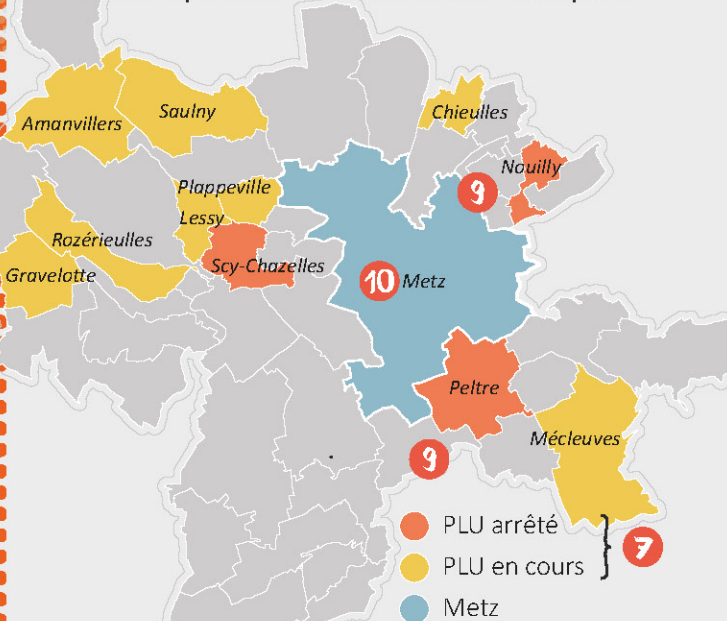
- 11 **Metz Métropole** : démarrage des travaux sur la Trame verte et bleue (TVB) ; démarrage des travaux sur le Projet alimentaire territorial (PAT) – volet foncier.
- 14 **Intercommunalités** : expertise Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et de la Communauté de communes du Pays Orne-Moselle ; PCAET de la Communauté de communes de la Houve et du Pays boulageois (assistance technique pour la prescription, définition des modalités de gouvernance, etc.).



3 PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS

PLANIFICATION COMMUNALE

- 7 **Plan local d'urbanisme (PLU)** : poursuite des procédures engagées préalablement au passage en métropole, avec des outils de planification modernisés, en phase avec les attentes législatives ; travail de terrain et connaissance affinée du territoire métropolitain dans sa diversité ; animation de la collaboration entre les équipes techniques (communes/agence) et les équipes municipales ; coordination avec la métropole.



PROJETS URBAINS DURABLES

- 8 **Reconquête des cœurs de ville** : accompagnement dans la démarche Action cœur de ville à Thionville – voir zoom au verso, démarrage à Saint-Avold et Sarreguemines ; suivi du plan d'actions à Ars-sur-Moselle suite à l'étude de 2017.
- 9 **Préparation des opérations d'aménagement** : entrée de village à Vantoux, Zone mixte équipements scolaires à Fleury-Pouilly.
- 10 **Trame verte et bleue Ville de Metz** : panneau pédagogique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bruno Valdevit / président
Conseiller titulaire de Metz Métropole

Jean-François Schmitt / 1^{er} vice-président
Vice-président de Metz Métropole

Béatrice Agamenon / 2^e vice-président
Vice-présidente de Metz Métropole

Jean Bauchez / 3^e vice-président
Vice-président de Metz Métropole

Pierre Muel / trésorier
Conseiller titulaire de Metz Métropole

Jean-Louis Michelot / trésorier adjoint
Conseiller titulaire de Metz Métropole

Isabella de Simone / secrétaire
Conseillère titulaire de Metz Métropole

Patricia Sallusti / secrétaire adjoint
Conseillère titulaire de Metz Métropole

Thierry Hory
Représentant du Président de la Région Grand Est

Jean-Paul Eckenfelder
Délégué du Comité Syndical du SCoTAM

Patrick Becker
Vice-président de la CA Portes de France-Thionville

Jean-Pierre Cerbai
Vice-président de la CA Val de Fensch

Michel Coulette
Vice-président de la CC Mad et Moselle

Björn Desmet
Directeur Départemental des Territoires

Sébastien Koenig
Adjoint au Maire de Metz

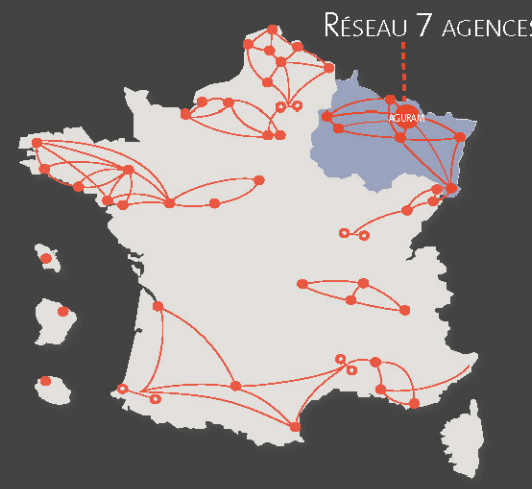
Ghislaine Melon
Vice-présidente de la CC Rives de Moselle

MEMBRES

PARTE-

LA FORCE D'UN TRAVAIL EN RÉSEAUX

L'AGURAM est membre de la **Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)** : plus de **1 600 professionnels** de l'aménagement du territoire, qui partagent leurs expertises au sein de clubs thématiques. L'agence est également très mobilisée au sein du réseau des 7 agences Grand Est (Zest) et des 3 agences lorraines.



L'ÉQUIPE AGURAM

AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Immeuble Ecotect
3 Rue Maréchal
57 870 Metz



Retrouvez toutes les publications de l'agence : www.aguram.org

[in](#) [f](#) [@agenceaguram](#)

ZOOMS

EDGT : IMAGINONS ENSEMBLE LA MOBILITÉ DE DEMAIN ! 6

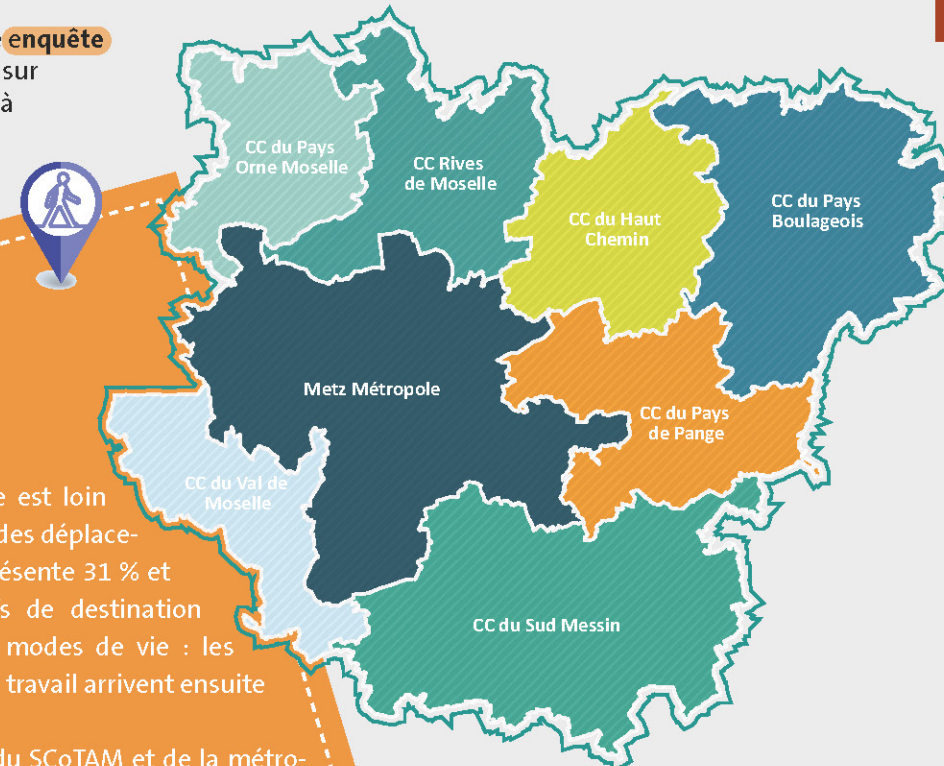
Le SCoTAM et Metz Métropole ont lancé une **enquête déplacements** en 2016-2017, en s'appuyant sur l'expertise de l'AGURAM. L'agence contribue à valoriser les résultats à travers ses travaux et présentations sur le territoire.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Pour les habitants du SCoTAM, la voiture est loin d'avoir le monopole : elle représente 60 % des déplacements, alors que la marche à pied en représente 31 % et les transports collectifs 7 %. Les motifs de destination montrent une évolution marquante des modes de vie : les loisirs dominent, avec 23 %, les achats et le travail arrivent ensuite (21 % et 20 %).

En plus des chiffres-clés sur le périmètre du SCoTAM et de la métropole, nos **Portraits de territoires** analysent les habitudes de déplacements dans les intercommunalités :

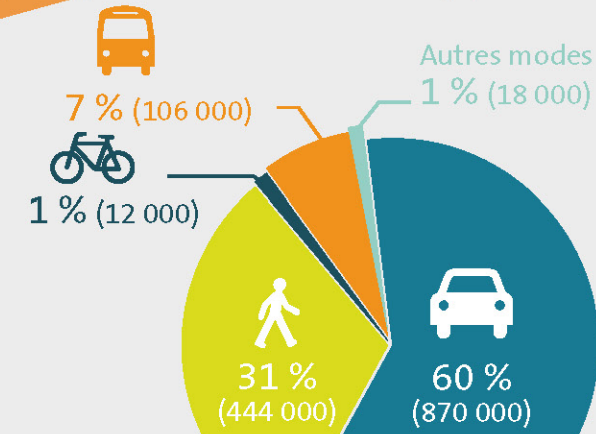
- ◆ dans la métropole, la voiture représente à peine plus d'un déplacement sur deux ;
- ◆ dans le Sud messin, 64 % des ménages disposent d'au moins 2 voitures ;
- ◆ les habitants du Pays Orne-Moselle aiment la marche, à Moyeuve-Grande, elle représente 7 déplacements sur 10 ! ;
- ◆ les habitants des Rives de Moselle effectuent près de 200 000 déplacements quotidiens dont 12 % en lien avec Metz Métropole ;
- ◆ dans la Houve et le Pays Boulageois, 30 % des migrations domicile-travail sont effectuées avec l'Allemagne ;
- ◆ la marche représente 50 % des déplacements des habitants de Mad et Moselle sur leur propre territoire.



1,45 MILLION

de déplacements quotidiens
au sein du SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs

SCoTAM



La catégorie « Autres modes » regroupe tous les autres modes, deux-roues motorisés inclus.

CŒUR DE VILLE THIONVILLE 8



La Ville de Thionville fait partie des 222 villes moyennes françaises bénéficiant du dispositif **Action cœur de ville** (en Moselle, Forbach, Saint-Avold, Sarreguemines et Sarrebourg sont également concernées). L'agence met à disposition son expertise pour accompagner les collectivités tout au long de leurs démarches, du diagnostic initial à la mise en œuvre des actions.

À Thionville, tous les pôles de l'AGURAM ont été mobilisés pour construire un **diagnostic transversal** dès mars 2018.

12 groupes de travail, animés par l'agence se sont ensuite réunis dans un format de concertation élargie avec plus de 130 participants et abondant : cadre de vie, espaces publics et habitat, foncier et commerces, attractivité et marketing territorial. Ces séances ont permis de dégager un éventail d'actions connectées aux différents enjeux du centre-ville. Certaines sont aujourd'hui déjà abouties ou partiellement engagées, d'autres restent à construire en 2019 ou 2020.

L'agence a réalisé une **synthèse des enjeux** sur le périmètre du centre-ville élargi. La prochaine étape sera la construction du schéma stratégique et du plan d'actions étoffé.



PROJET MÉTROPOLITAIN : DÉFINIR LA MÉTROPOLE QUE NOUS VOULONS ÊTRE 11

Faire projet, c'est comprendre et relever les défis de la métropolisation. **Trois ambitions** dessinent l'avenir : la métropole des liaisons européennes ; la métropole de l'écologie urbaine et humaine ; la métropole Art & Tech. **L'agence anime le processus collaboratif pour construire ensemble la stratégie** avec les élus, communes, services et acteurs socio-économiques (plus de 200 acteurs du territoire mobilisés). **10 chantiers** ont été définis pour prioriser l'action et concrétiser les promesses offertes par le passage en métropole, pour les mettre au service du territoire, de ses habitants et de ses entreprises. L'enjeu est de hisser notre métropole parmi celles qui se démarquent dans l'échiquier national et de rayonner à travers nos savoir-faire et nos potentiels (mobilité et accueil, coopérations transfrontalières, transition énergétique et alimentaire, intensification urbaine, etc.).

Tout au long de l'année, l'AGURAM a contribué à bâtir le **Socle métropolitain**. Elle a co-organisé les temps forts (conférences, visites, échanges avec les services, entretiens avec des experts) qui ont jalonné sa construction, nourri le contenu et sensibilisé les acteurs du territoire. Elle a co-piloté 3 ateliers de travail, ouverts aux forces vives de la métropole, dont elle a ensuite réalisé les synthèses. Enfin, elle a participé à la conception graphique du Socle et à sa présentation, aux côtés de la métropole, ainsi qu'à la préparation des Assises métropolitaines de janvier 2019.



VOYAGE AU CŒUR DU PLUI AVEC GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



L'AGURAM a convié les acteurs locaux de l'urbanisme à une **conférence Voyage au cœur du PLUI**, l'expérience grenobloise, le 11 octobre 2018 à Metz. Organisée en partenariat avec Metz Métropole, la Rencontre a permis des échanges privilégiés avec cette « jeune » métropole qui a arrêté son projet de PLUI en février 2018 et possède de nombreuses similitudes avec la métropole messine.

Près d'une centaine d'élus et de techniciens ont participé et débattu sur les enjeux du Plan local d'urbanisme intercommunal. Comment se projeter, comprendre les dynamiques en cours et débattre sur ce que l'on veut pour demain ? Comment mettre en cohérence les politiques sectorielles qui font l'aménagement du territoire (habitat, mobilité, environnement, économie) ? Comment construire un mode de faire et une gouvernance adaptée à la diversité de nos territoires ?

Bruno VALDEVIT, président de l'AGURAM, Jean-Luc BOHL, président de Metz Métropole, et Henri HASSER, vice-président de Metz Métropole, délégué à l'aménagement économique et à la planification territoriale, ont accueilli Yannik OLLIVIER, vice-président de Grenoble-Alpes Métropole, Bruno MAGNIER, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement de Grenoble-Alpes Métropole et Benoît PARENT, directeur de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

RÉVISION DES PLH : DÉFINIR LES STRATÉGIES D'HABITAT POUR LES 6 ANS À VENIR 11 14 15 16



Parallèlement à son travail de diagnostic sur le PLH métropolitain, l'agence a mené simultanément et dans leur intégralité les PLH de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et de la Communauté de communes du Pays Orne-Moselle : diagnostic, bilan des PLH précédents, document d'orientations, programmes d'actions. Plus d'une dizaine d'entretiens avec les communes et les multiples partenaires ont été menés dans chaque territoire. Des réunions techniques et ateliers avec des élus ont permis de définir des orientations.

À DÉCOUVRIR, LES REPER'HABITAT :

- ◆ Le marché immobilier du logement dans l'agglomération messine, avril 2018
- ◆ Habiter le Val de Fensch, juillet 2018
- ◆ Habiter Metz Métropole, octobre 2018
- ◆ Habiter le Pays Orne-Moselle, janvier 2019
- ◆ La vacance du logement à Metz Métropole, janvier 2019

METZ MÉTROPOLE

23 %

DES HABITANTS ONT PLUS DE 60 ANS

CA VAL DE FENSCH

29,2%
DES ACTIFS DE LA CAVF TRAVAILLENT AU LUXEMBOURG EN 2014

VAL DE FENSCH

LUXEMBOURG

CC DU PAYS ORNE-MOSELLE

UN MARCHÉ DU LOGEMENT ANCIEN ABORDABLE, AVEC DES PRIX DE L'ORDRE DE 1 190 €/m² POUR UN APPARTEMENT

1 190 €/m²

